

# CHARTRE DES OSTÉOPATHES À VÉLO

## CYCL'OSTEO : QU'EST-CE QUE C'EST?

- Collectif d'ostéopathes libéraux qui partagent la passion de l'ostéopathie et la volonté d'entreprendre.
- Chaque membre de Cycl'osteo a fait le choix de se déplacer à vélo dans le cadre de son activité au domicile des patients.
- L'objectif est de tisser un réseau d'ostéopathes solidaires les uns des autres.

## LES RAISONS DE LA CRÉATION DE CYCL'OSTEO

- En tant que thérapeutes holistiques, nous avons la conviction que le tout est supérieur à la somme des parties: nous avons donc décidé de nous regrouper au lieu de travailler chacun de notre côté.
- Nous souhaitons mettre en commun nos expériences en favorisant l'échange entre ostéopathes dans le but d'améliorer notre pratique quotidienne de l'ostéopathie. Nous pensons qu'il n'y a rien à perdre à partager nos connaissances; au contraire, cela nous permet de continuer à nous perfectionner ensemble.
- Les déplacements dans les grandes villes sont de plus en plus coûteux en temps et en énergie. Cycl'osteo propose donc aux patients de se déplacer à leur place, de la façon la plus écologique possible. Ceci n'entache pas le déroulement des consultations qui sont les mêmes que dans un cabinet.
- L'installation en cabinet étant souvent difficile pour les nouveaux diplômés, Cycl'osteo permet de débiter en étant soutenu par d'autres ostéopathes tout en gardant une vraie liberté dans le travail.

## PHILOSOPHIE ET ÉTAT D'ESPRIT DU COLLECTIF

- L'esprit de camaraderie doit rester présent parmi les Cycl'ostéopathes.
- Pas de rapport hiérarchique entre les ostéos: la parole de chacun compte et les décisions sont prises ensemble pour le développement de Cycl'osteo
- Il est important de s'écouter les uns les autres et d'être prêt à se remettre en question. Les ostéopathes se respectent et il ne doit pas y avoir de concurrence entre eux.
- L'ostéopathe aide le corps de son patient à être adaptable dans son environnement. De la même façon, nous voulons être en mouvement

permanent et sommes donc ouverts aux critiques positives comme négatives.

- Nous pensons qu'il est intéressant d'utiliser les outils digitaux pour communiquer sur l'ostéopathie, tout en veillant à toujours respecter l'éthique de notre profession. Nous n'utilisons donc ces outils que pour publier des articles sur l'ostéopathie ou pour communiquer sur l'actualité de Cycl'ostéo.
- Nous ne sommes pas dans une démarche de concurrence vis-à-vis de nos confrères en cabinet. Nous souhaitons donc collaborer avec ces derniers principalement pour le bien du patient et sa prise en charge.

## LES OBLIGATIONS DE CYCLOSTEO

- Accompagner l'ostéopathe dans le lancement de son activité à domicile. Le conseiller sur le choix de son vélo, de l'équipement ainsi que du matériel nécessaire à la bonne réalisation d'une consultation d'ostéopathie.
- Mettre à disposition via un espace en ligne partagé, l'ensemble des ressources accumulées depuis la création de Cycl'osteo.
- La possibilité pour l'ostéopathe adhérent de poster sur la page facebook
- La mise à disposition d'un agenda en ligne associé à son profil d'ostéopathe, pour la gestion des réservations en ligne des patients.
- Un référencement web efficace pour l'ostéopathe adhérent.
- Bénéficier du réseau de partenaires de Cycl'osteo dans le développement de l'activité de l'ostéopathe adhérent.
- Le collectif Cycl'osteo doit veiller à encadrer ses ostéopathes adhérents, tant sur la qualité du soin qu'ils dispensent que sur l'image de la profession qu'ils véhiculent au quotidien auprès de leurs patients et de nos confrères.
- Cycl'osteo s'engage à respecter l'indépendance et les choix entrepris par le collaborateur libéral pour les actes de gestion courante. Toutefois, toutes initiatives dans son développement doivent être soumises à l'approbation du collectif.
- Cycl'osteo s'engage dans l'utilisation des outils digitaux à ne jamais véhiculer des arguments de ventes et à toujours respecter l'éthique de la profession d'ostéopathe.
- Garantir l'utilisation de la participation trimestrielle à des fins de développement du collectif et d'une évolution visant toujours à améliorer l'expérience de soin.
- Mutualiser l'expérience accumulée depuis le démarrage de Cycl'osteo et faire bénéficier de cette expérience aux ostéos qui nous rejoignent dans leur début d'activité. Les anciens encadrent les nouveaux.
- Mutualiser les frais de fonctionnement du collectif (Frais d'hébergement, de référencement et de développement spécifique lié au site internet).
- Rdv hebdomadaire entre les ostéos pour échanger sur les idées de développement et d'amélioration de l'expérience de soin apportée au

patient à la fois dans la prise en charge, le suivi du soin et la collaboration avec les autres praticiens de santé.

## LES DROITS ET DEVOIRS DE CHAQUE MEMBRE

- Connaître et respecter la présente charte
- Être diplômé d'une école d'ostéopathie en 5 ans minimum reconnue par le ministère de la santé de la jeunesse et des sports.
- Être titulaire d'une RCP.
- Poursuivre sa formation d'ostéopathe à travers les formations post-graduées. Concernant ces dernières, l'ostéopathe doit prendre conseil auprès de ses camarades de Cycl'osteo.
- Veiller à toujours apporter la même qualité de soin dans l'exercice quotidien de la profession d'ostéopathe : la qualité de la consultation et du suivi est une priorité au sein de notre collectif. L'ostéopathe doit apporter à la consultation à domicile la même rigueur thérapeutique que celle opérée en cabinet.
- Veiller à toujours être propre, sec (concerne également le matériel) et reposé chez le patient, nous nous équipons en conséquence (assistance électrique, vêtements de pluie, draps etc...)
- S'acquitter de sa participation trimestrielle au collectif Cycl'osteo : Cette participation est minime et ne doit pas freiner l'activité des membres, elle est donc calculée en fonction du chiffre d'affaire du Cycl'ostéopathe et ne dépasse pas un seuil fixé collectivement.
- Participer à l'animation du site internet à travers la rédaction d'articles et dans la limite de deux articles maximum par mois, dont les thématiques seront définies en amont avec l'ensemble du collectif.
- Toujours informer le collectif lors des actions de communications menées dans le but de faire connaître Cycl'osteo.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Le cycl'ostéopathe s'engage à adopter un comportement exemplaire en tant que cycliste : il doit être responsable et respectueux du code de la route lors de ses déplacements tel que le respect de la signalisation, des feux rouges, des stops et des cédez le passage.
- Respecter le partage de l'espace public. Ne pas circuler sur les trottoirs, ou alors à allure réduite
- Stationner son vélo de telle sorte qu'il n'occasionne pas de gêne pour les autres usagers de la voie publique.
- Adapter sa vitesse en fonction des zones empruntées.
- Utiliser la sonnette de son vélo à bon escient !
- Rester visible à l'avant et à l'arrière (lumières et catadioptres) et porter si possible un gilet réfléchissant.
- Être responsable en portant un casque.

- S'arrêter pour répondre à un SMS ou un appel téléphonique (Pour information, depuis le 01/07/2015, pédaler avec des écouteurs dans les oreilles est considéré comme une infraction passible d'une contravention de 4ème classe et d'une amende de 135€).